Et nous voici à nouveau réunis pour le retour des vacances, la rentrée des classes et prêts pour un nouvel automne.

Cet été a été mis à profit pour effectuer des travaux dans l'école communale afin d'accueillir les enfants de St Vincent. Avec un effectif global à la rentrée de 71 enfants, autant dire que notre groupe scolaire est dans une période de stabilité, ce niveau est en effet le même depuis au mains 5 ans, oscillant entre 65 et 75 enfants, à la différence près que cette année marque un tournant: les effectifs de la Maternelle ont bien augmenté atteignant 23 petits. C'est à Mme Espinasse, notre nouvelle directrice, que revient la charge de gérer cette classe.

En termes de travaux, la commune a engagé la mise en place d'huisseries et la réfection du sol de la cour est, quant à elle, prévue en fin d'année. Enfin divers travaux ont été réalisés par les employés communaux et divers matériels ont été remplacés ou augmentés.

Pour faciliter l'accès aux enfants de maternelle, la circulation des parents se fera à nouveau par le grand portail côté stade.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré cet été en ce sens, élus et employés municipaux et j'espère que cette rentrée se passera au mieux pour les petits, les jeunes et leurs parents.

V. Tempier Maire de Saint Vincent de Barbeyrargues 1^{ère} Vice Présidente de la Cté de Communes



Intercommunalité

Assainissement collectif

Depuis la mise en application de la loi NoTre (2015), la Communauté de communes du Grand Pic St loup (CCGPSL) s'est dotée de la compétence assainissement collectif, malgré l'opposition du Conseil Municipal de St Vincent de Barbeyrargues.

Depuis, la CCGPSL assure cette compétence et a délibéré pour s'en donner les moyens. Entre autres sur les tarifs liés, à savoir :

- ☞ la redevance au m3,
- l'abonnement,
- rela participation forfaitaire pour un logement neuf,
- 🕝 la participation forfaitaire pour un logement ancien.

Ces tarifs ont été votés pondérés sur l'ensemble du territoire de la CCGPSL et un écart important se verra sur vos factures d'eau. Pour pouvoir calculer votre nouvelle facture d'eau, vous êtes invités à consulter les tarifs de la CCGPSL.

Site internet et contact : www.cc-grandpicsaintloup.fr



Rappel assainissement collectif:

Contacts pour les dysfonctionnements du réseau :

CCGPSL - Direction Eau et Assainissement
730 Route de Saint Gély
34270 LES MATELLES

04.99.614.600

Astreinte de 19 h à 8 h et du vendredi 17 h au lundi 8 h : 07.71.37.67.14

@ eau@ccgpsl.fr



Il est courant de trouver des déchets encombrants à même le sol.

☞ Leur place est en déchetterie



& suivez les actus de St Vincent sur le site internet www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Eté 2018



Notre 1^{ère} semaine de vacances de juillet a débuté par le thème :



« Comme au

En vrais campeurs, les enfants ont participé à la fabrication d'une tente, ils ont eu droit à un cours de remise en forme pour débuter la semaine. Ensuite, ils ont disputé un tournoi de ping-pong et fait des châteaux de sable. Sans oublier la Pétanque, la découverte du jeu de Molquie et les jeux de societés. Petit plus sur la semaine entière le jeu du moustique qui nous aura bien fait rire!

Enfin vendredi, nous avons terminé la semaine par la journée farniente : préparation de cocktails, pop corn et dessin animé.

Durant la 2^{ème} semaine de vacances, la chaleur étant de rigueur, nous nous sommes rafraîchis avec des jeux d'eau tous les après-midis. Les matinées ont été consacrées aux activités manuelles diverses (perle hamma, décoration d'un puzzle...).

Avec l'intervention de l'association « Cut and Glue », les enfants ont pu réaliser un très beau porte-photos. Nous tenons grandement à les remercier pour leur gentillesse et le temps qu'ils nous consacrent chaque année.

Enfin pour la dernière semaine de centre de loisirs au mois d'août avant la rentrée des classes, les enfants ont joué à devenir des super-héros. Ils ont jonglé entre la création de leurs masques et divers petits jeux que nous leur avions préparés «vision à rayon x, course à la Kryptonite...).

En résumé trois agréables séjours !!!

Les vacances étant terminées, nous vous souhaitons une bonne rentrée!

Le centre de loisirs





ESPACE ECOLE

Rentrée scolaire

Le lundi 3 septembre, l'école primaire de notre village recevait les 71 élèves inscrits cette année.

Suivant une tradition maintenant bien établie, l'Association des Parents d'Elèves offrait un « petit-déjeûner » de rentrée dans la cour de l'école juste avant l'heure d'entrer en classe. Les parents étaient heureux de se retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux pendant que les enfants prenaient possession de la cour dans une joyeuse ambiance.

Mme Espinasse, notre nouvelle directrice a été présentée à tous et a pris la parole pour saluer parents et enfants. Elle reprend la classe de maternelle laissée par Mme Bouilhol après 7 années parmi nous.

Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons une bonne installation dans ses nouvelles fonctions.

Mme Payet continue à prendre en charge les CM1 et CM2, tandis que Mme Brémaud assure le niveau CP-CE1-CE2. Toujours aussi appréciées après des années chez nous, nous leur souhaitons une excellente année scolaire, ainsi qu'à tous les enfants.

Les vacances de la Toussaint verront des travaux d'ampleur avec la réfection totale de la cour de récréation. Ces travaux sont rendus nécessaires par le vieillissement des revêtements utilisés, et par les mouvements de terrain ayant provoqué quelques inconvénients.

Les parents se sont vus remettre comme chaque année une plaquette d'information sur l'école, son fonctionnement, ses intervenants avec les tarifs et horaires périscolaires. Nous rappelons que le site de la commune reprend toutes ces informations :





Pôle Santé - Bien Etre : démarrage des travaux



Le projet de Pôle Santé - Bien être est en voie de démarrage et devrait sortir de terre début octobre 2018 après que les dernières formalités adminisatrives seront finalisées.

Ce projet est situé sur notre ancien tennis au Rond Point de la Rte de Prades, il a 600 m² de surface de plancher et comprend 4 logements (3 T3 et 1 T4) au 1^{er} étage et 4 locaux d'activités destinés à recevoir des entreprises en lien avec la santé et le bien être.

Les appartements sont tous vendus et un des locaux est vendu. 2 locaux de 110 m² environ sont destinés à la Commune par le biais d'une dation en paiement. Le 3^{ème} est encore disponible (55 m²)

Les locaux et les logements devraient être livrés juillet 2019.



Ecole: les menuiseries



Pour répondre aux demandes des parents d'élèves concernant l'épisode de fortes chaleurs de Juin 2017, la commune a engagé une réflexion. D'abord, elle a écarté la possibilité d'avoir recours à la climatisation qui pourrait être néfaste à la santé des enfants et serait susceptible d'une maintenance coûteuse.

Il en est ressorti qu'elle a souhaité équiper les classes les plus exposées au sud et à l'est de volets roulants électriques, l'idée étant de faire tomber la température intérieure de quelques degrés.

Ainsi, un 1^{er} volet de travaux a été réalisé cet été, à savoir que la classe des grands a été équipée (voir photos ci jointes).

Les travaux réalisés par FGF fermetures (St Mathieu) sont d'un montant de 1.993,80 € Hors Taxes.

Toutefois la cantine étant équipée d'une climatisation réversible, il existe ce lieu en cas d'alerte.

En parallèle, la Commune a écrit au rectorat pour modifier les horaires d'école plus tôt le matin.

A ce jour le courrier est resté sans réponse...

Cheminement doux: la suite

Suite à l'aménagement global de la Rue des Aires (reprise du réseau d'eau, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et reprise de la voirie), il a été créé un cheminement doux en bois entre la Rue des Aires et le secteur city stade/écoles.

Ce cheminement comprend un escalier en bois du fait de la différence de niveau et une passerelle pour pallier au côté boueux de ce chemin argileux. Devant le succès remporté par cet aménagement, il sera prochainement étendu jusqu'au city stade et fera donc la jonction finale entre la Rue et le secteur des écoles. Un petit pont de bois enjambera le fossé dans sa partie finale.

Le montant de ces travaux est de 7.226,16 € Hors Taxes et est aidé par la Cté de communes au titre des cheminements doux (50%).

V. Tempier

Saison des épisodes cévenols

La saison des épisodes cévenols démarre et l'on peut craindre leur ampleur en raison de la température de l'eau de la Mer Méditerranée.

Pour aider à trouver les bons gestes, la DDTM les a listés sur le site internet :

http://www.herault.gouv.fr/Actualites/Infos/Pluies-mediterraneennesintenses-les-bons-comportements-a-adopter2







COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

<u>Présents</u>: Véronique TEMPIER, Jean-CAMMAL, Frédéric CAUSSIL, Claire DELAVOIE, Eric DENEVE, Bruno GIRARDOT, Jean-Pierre NEDELLEC, Dominique PALLARES, Annie SAUVAIRE, Anne TASSIN

Absents : Aline COULERIE (procuration donnée à F. CAUSSIL), Cédric LUGAGNE, Hubert PELLETIER, Antoine SAUVAIRE

(procuration donnée à J. CAMMAL), Lucie GOT <u>Secrétaire de séance</u>: Claire DELAVOIE

Ouverture de la séance : 18h30

Présentation de la vidéo du SYBLE sur les inondations.

Point N°1: Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2018. 11 voix pour et 1 abstention.

<u>Point N°2:</u> Salle Eugénie Dubois - Travaux d'électricité. Suite au contrôle des équipements électriques par le bureau d'études Qualiconsult des travaux sont prescrits. Un devis a été fait d'un montant de 3.080,33€ HTsoit 4.000€ TTC. Il convient d'autoriser Mme le Maire à signer le devis. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°3:</u> Esplanade Choix de l'architecte. Lors de la première commission de l'esplanade il a été étudié 3 candidatures d'architecte afin de passer d'un Avant Projet Sommaire à un projet détaillé avec phasage et budgétisation. La candidature retenue à l'unanimité est celle de M Bruno LAPOSTAT dont la proposition est la moins-disante (12.000€ HT). Enfin M LAPOSTAT étant géobiologue, son travail nous semble intéressant pour maîtriser au mieux l'approche environnementale de notre projet. Il convient d'autoriser Mme le Maire à signer le devis. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°4:</u> Contentieux - autorisation d'ester en justice: Un certificat d'urbanisme opérationnel a été refusé pour plusieurs motifs dont celui d'un secteur non pourvu de l'égout collectif. Le pétitionnaire de ce certificat a déposé un recours contentieux. Il convient d'autoriser Mme le Maire à défendre la commune. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°5:</u> Contentieux - autorisation d'ester en justice: Une déclaration préalable a été refusée pour un motif de superficie. Il fallait un permis de construire. Le pétitionnaire a déposé un recours contentieux. Il convient d'autoriser Mme le Maire à défendre la commune. Le tribunal a demandé qu'une médiation soit mise en œuvre. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°6:</u> Personnel - création de poste: Un agent polyvalent de la Mairie est toujours en CDD depuis bientôt 6 ans avec des horaires variables de 20 heures par semaine en moyenne. Ces recours aux CDD ont été justifiés principalement par des congés de maternité, l'instauration des TAP... Ce poste est nécessaire au fonctionnement du service pour 20 heures par semaine. Il convient d'autoriser Mme le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette création de poste. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°7:</u> Renouvellement de bail Sté AMTP: Nous louons depuis 2001 une partie de la parcelle AD43 d'une superficie de 1.500 m² à la Sté AMTP. Ce terrain est contigu à la Fleurette, inconstructible, rouge en PPRIF. Le montant de la location est de 129.52€ par mois. Il convient d'autoriser Mme le Maire à signer ce bail. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°8:</u> Hérault Energies - groupement de commande électricité pour l'éclairage public: il convient d'autoriser Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour participer à un groupement de commande. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°9:</u> Acquisition foncière - parcelle AH64: La commune a reçu une DIA sur la parcelle AH64 correspondant à un talus de 150 m² en bord de route; Ce talus a toujours été entretenu par la Mairie. Madame le Maire informe que le notaire chargé de la vente avait été prévenu par courrier il y a quelques temps déjà que la commune se porterait acquéreur de cette parcelle. Le Conseil Municipal demande que Mme le Maire ait un entretien avec le propriétaire au préalable.

<u>Point N°10:</u> Recensement de la population 2019: Le recensement de la population aura lieu sur la commune du 17 janvier au 16 février 2019. Dans le cadre des démarches préalables au recensement, le Conseil Municipal doit désigner un Coordinateur Communal afin de suivre toutes les étapes de ce recensement. Il est proposé au Conseil Municipal de nommer Mme Armelle COUDOUGNAC, secrétaire de Mairie, à cette fonction. Voté à l'unanimité.

<u>Point N°12:</u> DIA: La commune de Saint Vincent de Barbeyrargues a reçu une Déclaration d'Intention d'Aliéner pour un bien d'une superficie d'environ 4000 m² pour un prix de 600 000 € à la Société RAMBIER. Madame le Maire demande à l'assemblée si la commune doit préempter ou non ce bien. Voté à l'unanimité pour ne pas préempter.

<u>Point N°13</u>: Facturation des autorisations d'urbanisme: Des Maires de la Cté de communes se plaignent du coût de l'instruction des déclarations, permis de construire... et demandent à ce que ce dernier soit facturé aux pétitionnaires. Ils ont délibéré pour cela et le Maire demande aux élus ce qu'ils en pensent. Les élus à l'unanimité vont y réfléchir.

Informations:

- Mme le Maire informe que l'architecte retenu pour le futur atelier des services techniques est M. Bruno LAPOSTAT.
- Mme le Maire indique avoir reçu un recours gracieux concernant le réseau pluvial par un habitant de la rte de Prades.
- Mme TASSIN communique qu'une séance de cinéma se tiendra le 23 août pour « Hôtel Transylvanie 3 ».

HUIS CLOS

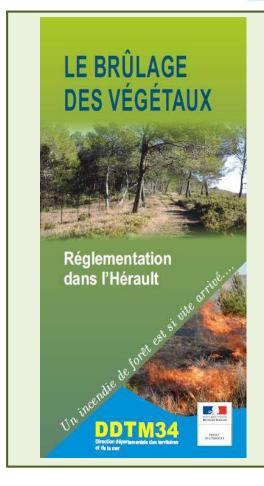
Fin de séance: 20 H 15



Tol: 04 67 67 41 15 / horault.ffrandonnoo.fr [] FFRandonnee 5 COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA BANDONIÉE PAGALITE













LES CHANGEMENTS DE

RÉQUENCES DE LA T	
Phase 0	05/04/2016
Phase 1	03/10/2017
Phase 2	21/11/2017
Phase 3	23/01/2018
Phase 4	27/03/2018
Phase 5	24/04/2018
Phase 6	23/05/2018
Phase 7	11/09/2018
Phase 8	06/11/2018
Phase 9	04/12/2018
Phase 10	29/01/2019
Phase 11	26/03/2019
Phase 12	14 /05 /2010



tiendra une

permanence parlementaire délocalisée

vendredi 21 septembre de 14 h 30 à 17 h 30 à la Mairie de Combaillaux

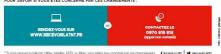
SUR RENDEZ-VOUS 04 67 02 68 10 contact@jeanfrancoiseliaou.fr



LE 11 SEPTEMBRE 2018 LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT!







Les Indestructibles - Repas de clôture avant le repos

Nos Seniors ont participé au dernier repas d'une année 2017/2018 dans la richesse du plaisir, celui d'être ensemble le mardi 12 juin. Une bonne cinquantaine de nos adhérents ont répondu présents (Assas, St. Drézéry, Prades le Lez, Montpellier et bien sûr St. Vincent), le plat principal était une paella géante du traiteur « Le Diamant Noir ». Après le dessert, une parodie originale a été présentée par les personnes de l'atelier de Gymnastique, sous la direction d'Alain. Le thème abordé « La panthère rose ». Chorégraphie appréciée, rentrée ce jour dans les coutumes de fin d'activités. Des anniversaires ont été fêtés.

Le Président a fait un récapitulatif de l'année écoulée, deux soirées (écriture, Flamenco), une sortie à Aix en Provence, le LOTO du mois de février, les trois repas toujours appréciés, la galette des rois avec le Club d'Assas, un après-midi code de la route.

« Un grand merci aux membres du bureau pour leur travail, aux adhérents pour leur aide dans la réussite de nos prestations, aux acteurs des différents ateliers qui apportent au fil des années, bonheur et diversité. Ce club est dynamique, bon enfant par son ambiance, la décontraction qui y règne. Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter, ce repas comme pour chaque prestation en est la digne représentation. Profitez de ces deux mois de détente pour revenir au mois de septembre en pleine forme. Merci à toutes et tous et bonnes vacances ». Une information sur le bilan financier, positif, a été communiquée aux adhérents par le trésorier.

Durant cette année, il y en a eu pour tous les goûts, toutes les cultures, toutes les envies. Il a été rappelé qu'il restait une année avant l'assemblée générale du mois de juin 2019, que toutes candidatures étaient les bienvenues, le Président actuel ne se représentant pas.

Les Seniors de St. Vincent seront informés sur les actions lors de la matinée des associations, par

la suite dans leurs boîtes aux lettres respectives.

Les membres du bureau 0467584601 0609686371

J.P. Nedellec

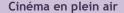








Et une panthère rose très appréciée!





Vivre une soirée de fête dans une cour d'école en pleine nuit, ce n'est pas si courant. La lune était elle-même de la partie durant cette soirée du 23 août où l'on pouvait assister à une projection en plein air de Hôtel Transylvanie 3, un film d'animation pour enfants de Tartakovsky. Le public n'était pas uniquement vincenot puisque des familles de spectateurs étaient venues de Prades, des Matelles ou de Jacou.

Ce fut un grand succès pour cette opération conduite par la Communauté de communes, puisqu'il fallut trouver chaises et coussins supplémentaires pour accueillir une centaine de personnes, avec quatre-vingt-dix entrées payantes. La cour de l'école de Saint-Vincent était telle une salle comble.

Les enfants étaient heureux de se retrouver après les longs congés estivaux, à quelques pas de l'écran gonflable. Ils n'étaient pas avares de rires pour accueillir ce film où les gags abondent et où les dracula sont capables d'une touchante tendresse. Les parents ont apprécié ce long moment de convivialité.

La projection achevée, les chaises furent rangées en un rien de temps sous le préau, avant que les organisateurs bénévoles ne donnent la main pour plier l'écran. Une heure après la projection, la cour de l'école était refermée. La lune veillait, haut dans le ciel.





Exposition Renée-Lise ReppelSculptures et peintures

Bibliothèque 28 rue de la Coste.

par la rue des aires (l^{ière} à gauche après la mairie.)



Du 25 août au 08 octobre 2018

Les mardis et vendredis de 16 h 30 à 19 h Les mercredis et samedis de 10 h à 12 h

Contact: reneeliseecoute@yahoo.fr. 06 85 52 19 07 www.biographie-memoire.fr



VEN 9 NOV · 20H3O ST VINCENT DE BARBEYRARGUES

Magie mentale - Cirque portatif*

MANIPULATION POÉTIQUE

CIE RAOUL LAMBER'



Petites digressions sur l'art du doute, le pouvoir des mots et la représentation de la réalité. Il est de rares cas où nous acceptons consciemment d'âtre manipulés.

Grâce à la magie, ces deux conférensorciers vous proposent un pas de côté. Se laisser émerveiller pour mieux appréhender notre monde et explorer nos crédulités.

Après *Titre Définitj*(*Titre Provisoire)* accueilli en 2016 à Valflaunès, venez replonger dans l'univers délirant des Raouls.

Le Orgue Porunt, proje de trique en espacer non décide à destination du réseau de tecnor guéloique, es une anomarade de La Vorreire d'Ale-Pôle National Orque Octionite socienie par le Consell Départemental du Gard deus le cadre du dispositif "Artisea au cilloge".

Speciacle financé par la Communauté de communes du Grand Pic Sains-Loup et accueillit avec la Verrerie d'Alès, Pile National Orque/Octamie.



MUNICIPALE

TARIFS: 8€/RÉDUIT 5€
RÉSERVATION CONSEILLÉE
DURÉE: 45 MN

PUBLIC : À PARTIR DE 12 ANS



ÉCHANGE AVEC LES ARTISTES
APRÈS LA REPRÉSENTATION.



On a lu, on en parle CAFE-LECTURES



Vous avez aimé un livre,
Vous cherchez des conseils de lectures
Vous souhaitez faire de nouvelles
découvertes

Vous avez entendu parler d'un livre et voudriez en savoir plus

La bibliothèque de Saint Vincent propose aux adhérents de se retrouver pour des échanges sans prétention à propos de nos expériences de lectures. Si vous êtes intéressé faites-vous connaître

<u>Horaires d'ouverture :</u> Mardi et vendredi : 16h30 -19h Mercredi et samedi : 10h -12h

Tel: 04 67 57 27 80 Mail: bibliotheque.barbeyrargues@orange.fr

Succès croissant ou mondialisation?



Toujours est-il que la 9^{ème} édition du Troc Tes Trucs se délocalise sur Prades-le-Lez (dans le cadre des Journées de l'environnement)

- : Place de la fontaine, près du marché (annulé en cas de pluie), le dimanche 7 octobre.
- **De 10 à 12h**, dépôt des objets que vous voulez troquer (avec animation musicale de « La Souris Verte »), on vous attribue des jetons en fonction de la valeur de votre dépôt.
- 14h/15h: débat mouvant et boule de neige : « Inventons ensemble la transition de nos territoires » par Roland Gérard.
- Tout l'après-midi : Ateliers découverte des bioplastiques, créations textiles lavables et durables, objectif zéro déchet.
- 15h/17h: grand troc, vous parcourez les stands en échangeant vos jetons contre ce qui vous plaît...

Buvette et animations sur place.

A l'issue de la journée, ce qui n'a pas trouvé preneur est donné à des associations caritatives.

Attention ! ce que vous troquez doit être en très bon état... Contact :

 $\underline{troctestrucs34@gmail.com},\,06.88.70.96.85,\,\underline{www.pradeenssolidaires.fr}$

Dernière minute!

Le Centre de Secours d'Assas recrute.

Contact: 04 67 57 04 36





Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrarques

Tél: 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site: www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES

<u>CANTINE-GARDERIE</u>: Il est rappelé aux familles que les paiements des frais de cantine et de garderie municipales peuvent être effectués par carte bleue sur le site sécurisé de la Commune : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr - -Onglet Enfance / Jeunesse - L'école - Portail famille ou par dépôt de chèque ou d'espèces au secrétariat de Mairie. Lors de la toute 1ère connexion au portail famille, il sera

demandé d'intégrer votre identifiant puis un mot de passe. Pour obtenir l'identifiant si vous ne le possédez pas, veuillez contacter la Mairie qui vous le communiquera. Cliquer sur « mot de passe oublié » pour pouvoir en créer un. Cette procédure est cadrée par la réglementation sur la protection des données. Le mot de passe vous sera transmis sur l'adresse mail communiquée à la Mairie lors de l'inscription de votre enfant aux services scolaires.

<u>RECENSEMENT MILITAIRE</u>: Les Françaises et les Français nés en Octobre, Novembre ou Décembre 2002 sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Septembre 2002. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. L'attestation de recensement qui sera délivrée permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens.

REVISION DES LISTES ELECTORALES: Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en Mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018. Tous les Français et les Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne résidant en France peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue de l'élection des représentants au Parlement Européen et d'éventuelles élections municipales partielles.

Pour l'inscription, le demandeur doit présenter une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile justifiant de 6 mois de résidence ou par la production d'un certificat du service des impôts sur une période de 5 ans pour les personnes souhaitant bénéficier du droit à l'inscription au titre de contribuable.

Agenda

Du 25 Août au 8 Octobre : Expo bibliothèque

Du 17 Septembre au 19 Octobre : enquête publique Scot Grand Pic

21 Septembre : permanence député à Combaillaux

7 Octobre: Troc Tes Trucs

Soirée de soutien à l'association Couleurs du Monde Madagascar

Vendredi 16 Novembre

L'association de Yoga AYEM organise une soirée d'initiation à la pratique de la relaxation profonde, en soutien à l'association Couleurs Du Monde (antenne de Madagascar) le vendredi 16 novembre à 19h30 à Saint Vincent de Barbeyrargues, salle Eugénie Dubois.

La pratique de la relaxation sera guidée par Michèle Bastide, enseignante de Yoga et de Yoga Nidra.

Cette pratique se fera assis sur une chaise (si vous préférez votre coussin de méditation, pensez à l'apporter), cette pratique est accessible à tout le monde.

La soirée se déroulera avec un temps de pratique de la relaxation profonde, suivi d'une présentation des actions de l'association Couleurs Du Monde. Cette association parraine et aide les femmes seules très pauvres et avec des enfants à charge à Madagascar. Il y aura un temps pour les questions/réponses. La soirée sera clôturée autour d'un verre. Merci d'arriver un peu en avance.

Une boîte sera placée à l'entrée de la salle: une participation de 10 euros minimum serait bienvenue. Toute la somme récoltée sera reversée à l'association Couleurs Du Monde.

Pour des raisons d'organisation merci de confirmer votre venue à la soirée du vendredi 16 novembre

> Michèle Bastide 06 62 81 60 84 michelle.bastide2@wanadoo.fr Patrick Michaux 07 51 65 75 68 michauxpatrick29@gmail.com

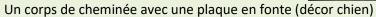
La Commune vend:



Un lustre volumineux

Infos diverses







Les recettes se feront au profit des œuvres sociales de la Commune.